VIC-sur-CERE

16/01/2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

SOMMAIRE :

1 – Rappel de la mission

2 – Enjeux et Objectifs

3 – La concertation (synthèse / annexe)

4 – Premières propositions

5 – Projet

6 – Investissements

7 – Phasage

8 – Poursuivre

annexes

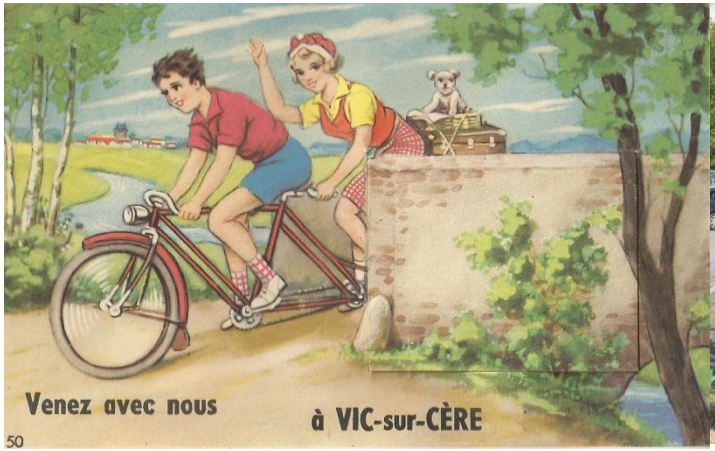

1-RAPPEL

- Adoption du plan de circulation en 2016

- Concertation de la population 2019

- Réflexions et propositions d'aménagement de la traverse et des principaux espaces publics attenants

RN122 en sens unique VL et PL dans le sens Le Lioran > Aurillac

Rue Max Mabit Fournier en sens unique VL et PL dans le sens Aurillac > Le Lioran

Rue du 14 Juillet à double sens VL PL

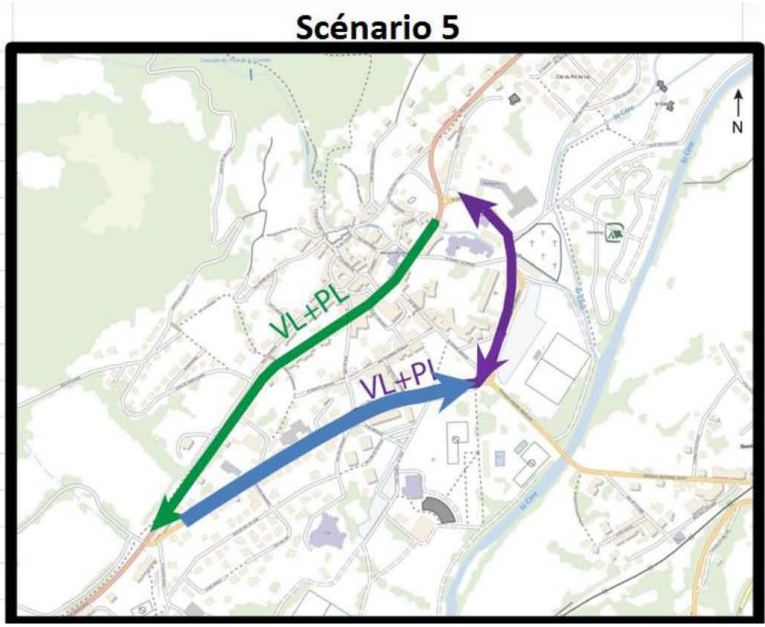

2- OBJECTIFS ET ENJEUX

-Améliorer les conditions de circulation tous modes confondus

- Sécuriser les déplacements actifs

- Améliorer le cadre de vie et de commerce

- Valoriser le patrimoine visible et invisible

3- LA CONCERTATION

- Projet soumis à un volet concertation

- La concertation souhaitée dépasse la simple communication de projet

- Elle a permis de faire participer activement la population

Arrêté de bilan de concertation approuvé : 12/2019

CF. annexe

4 - LES PREMIERES PROPOSITIONS :

Scénario retenu :

- Proposition globale non détaillée :

- *Les carrefours – entrées → Définition des rotules urbaines*
- *Plan de circulation interne → Pour quels objectifs ?*
- *Accès au collège → Modifie le scénario global*
- *Les espaces publics → De nouveaux lieux pour de nouveaux usages*

RN122 en sens unique VL et PL dans le sens Le Lioran > Aurillac

Rue Max Mabit Fournier en sens unique VL et PL dans le sens Aurillac > Le Lioran

Rue du 14 Juillet à double sens VL PL

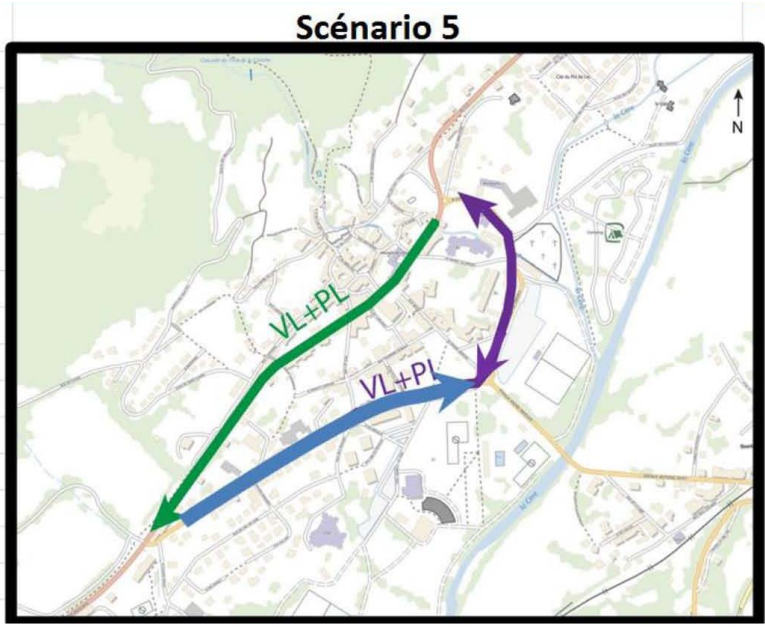

4.1 - ROTULES URBAINES

Espaces ou points d'articulation stratégiques dans la logique de déplacements tous modes confondus

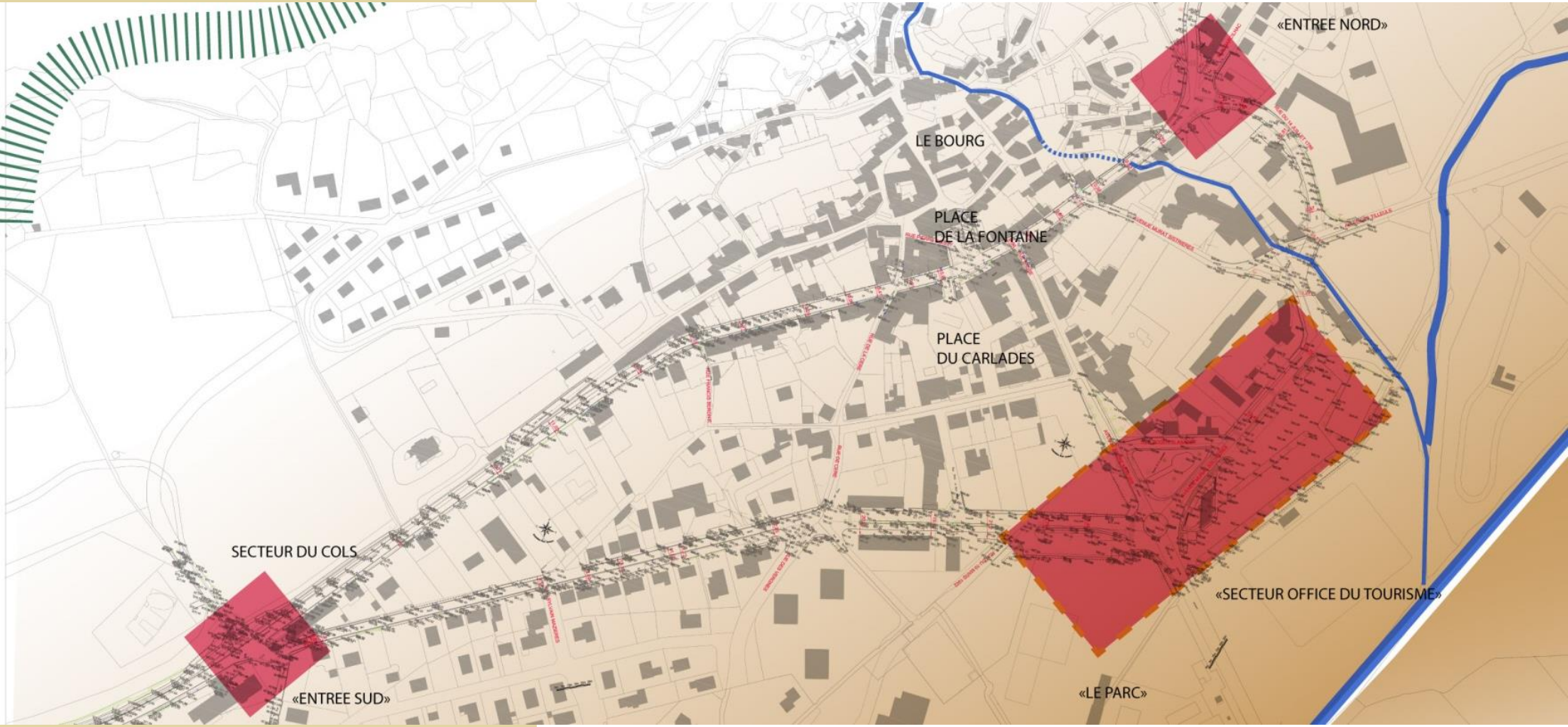

4.2- PLAN DE CIRCULATION INTERNE

ENJEUX et OBJECTIFS :

- Assurer une connexion ville Haute et Basse cohérente
- Limite les possibilités de raccourcis depuis vers la RN 122
- Réduire l'impact trafic « interne » sur les « 2 entrées »

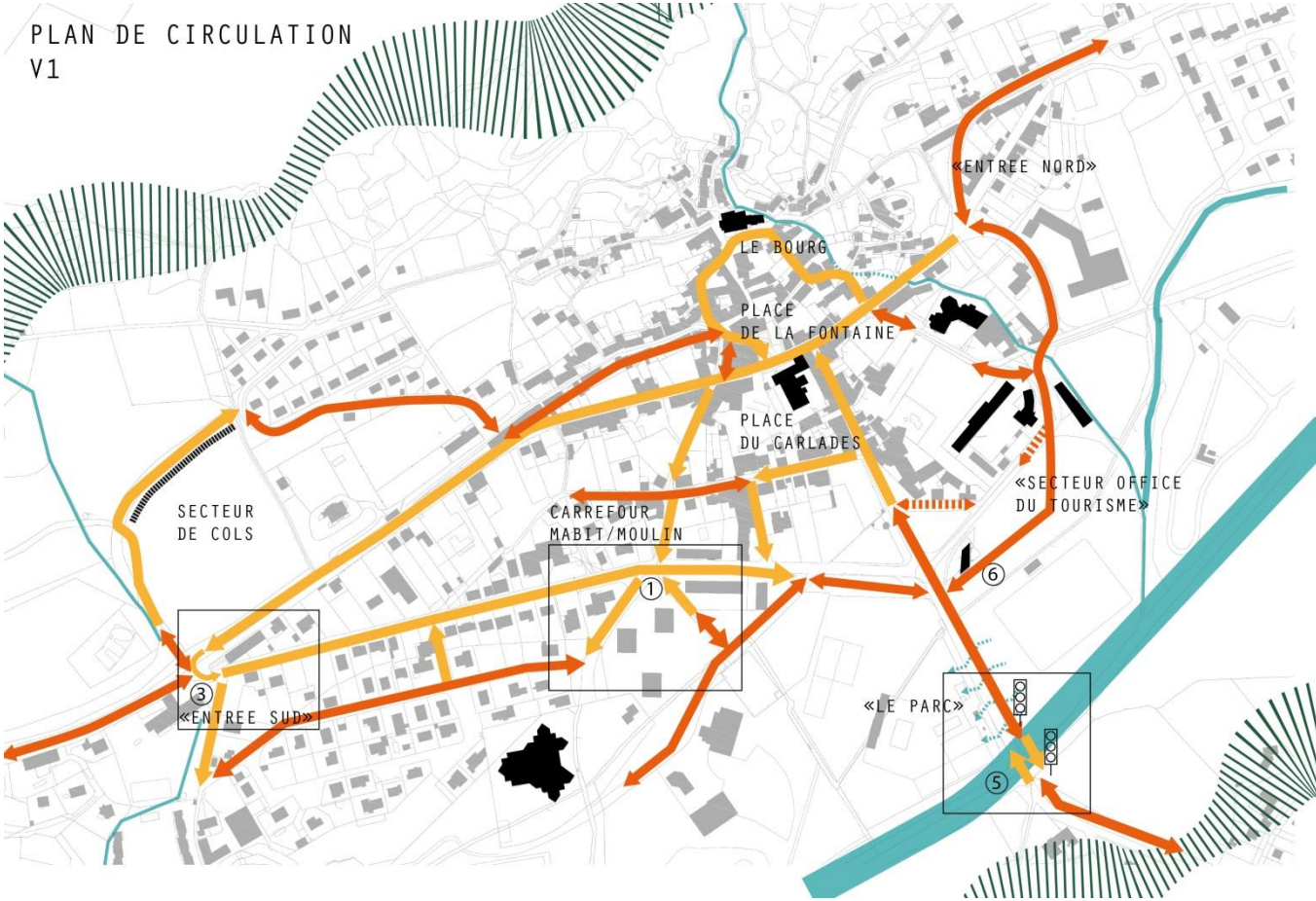

PLAN DE CIRCULATION V1

① Apaiser le carrefour par le passage des rue de Cère et des Vergnes en sens unique.

③ Mise en place d'un tourne à gauche sur la RN afin de permettre à la ville haute de rejoindre le quartier de la gare en véhicule léger uniquement

⑤ Mise en place d'une écluse avec sens unique véhicule en alternance sur le pont de la Cère. Matérialisation d'un double sens mobilité active permanent

⑥ Tracé de la RN 122 à modifier pour améliorer le cadre urbain et sécuriser les abords des équipements publics (Office du tourisme, groupe scolaire...

Tracés nouveaux à créer

4.2.1 - Détail :

Office du tourisme / Foirail

- Scénario pressenti :
  - Eloigner la RN des équipements publics sensibles
  - Dégager un espace public généreux et multifonctionnel
  - Valoriser l'accueil de l'office du tourisme pour conforter l'image du territoire « accueil-tourisme-activités pleine nature »

Plan de circulation

→ Propositions

4.2.2 - Plan De Circulation

Pourquoi apaiser la vitesse ?

PM* : Vitesse Moyenne centre bourg Nord env. 90% entre 0 et 50km/h

Vitesse moyenne en sortie de bourg Nord-Ouest (après le centre ancien) : env 13% entre 0 et 50km/h

* Diag. SORMEA / 2016

Intérêts

Des impacts positifs sur :

- La sécurité routière.
- La fluidité.
- La consommation d'espace.
- Le bruit (- 4 à 5 décibels).
- La consommation de carburant.
- La vie locale.

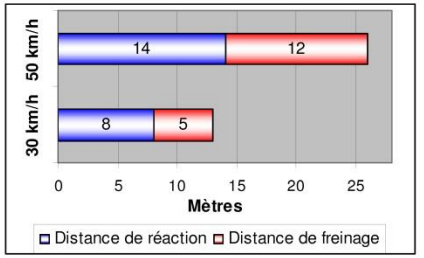

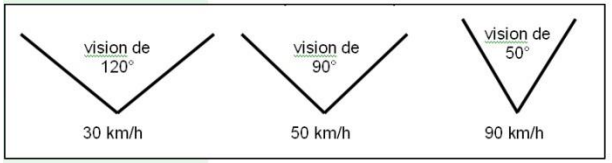

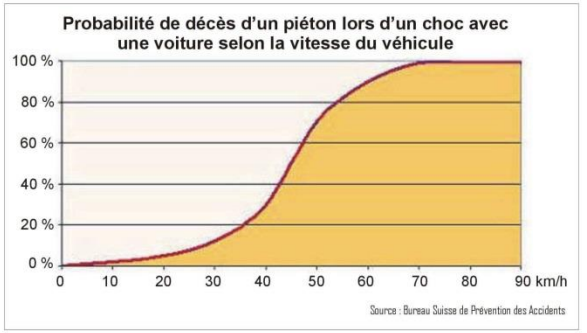

Source :

Des impacts très faibles sur :

- Les temps de parcours (au maximum 10 à 15 secondes de plus).

19

4.2.3 - Plan De Circulation

Quel régime de circulation et quelle vitesse ?

ENJEUX et OBJECTIFS (circulation carrossable) :

- Conserver une fluidité du trafic (vitesse réduite = distance de sécurité moindre)
- Partager l'espace (gabarit dynamique réduit = espace aux fonctions urbaines et autres mode de déplacement)
- Augmenter la vie locale
- Réduire les nuisances (sonores 4-5 Db et olfactives)

A savoir : en milieu urbain, à 50km/h la vitesse moyenne est de 18,9km/h

À 30km/h elle est de 17,3km/h

Principes

- Les voies urbaines doivent remplir de manière concomitante deux types de fonctions : les fonctions liées à la vie locale et celles liées à la circulation des véhicules motorisés.
- En agglomération, 50 km/h représente une vitesse trop rapide pour un bon équilibre entre la circulation automobile, les flux piétons et cyclistes et le cadre de vie.
- Pour favoriser la vie locale, il est préconisé de classer 70 à 90 % de la voirie urbaine en zone 30, zone de rencontre ou aire piétonne.

Part des fonctions vie locale et circulation					
Statut de la voie	Aire piétonne	Zone de rencontre	Zone 30	Agglomération	Section 70
Vitesse maximale	6 km/h	20 km/h	30 km/h	50 km/h	70 Km/h

Source : Cerema

Source : Adetec / Certu

4.2.4 - Plan De Circulation

→ *Propositions – vitesses v1*

-Classer les voies entrantes et sortantes à 50km/h

-Classer le centre bourg à 30km/h

ENJEUX et OBJECTIFS (circulation carrossable) :

- Fluidifié le trafic
- Sécuriser ponctuellement les déplacements actifs
- Améliorer la vie locale en cœur de bourg

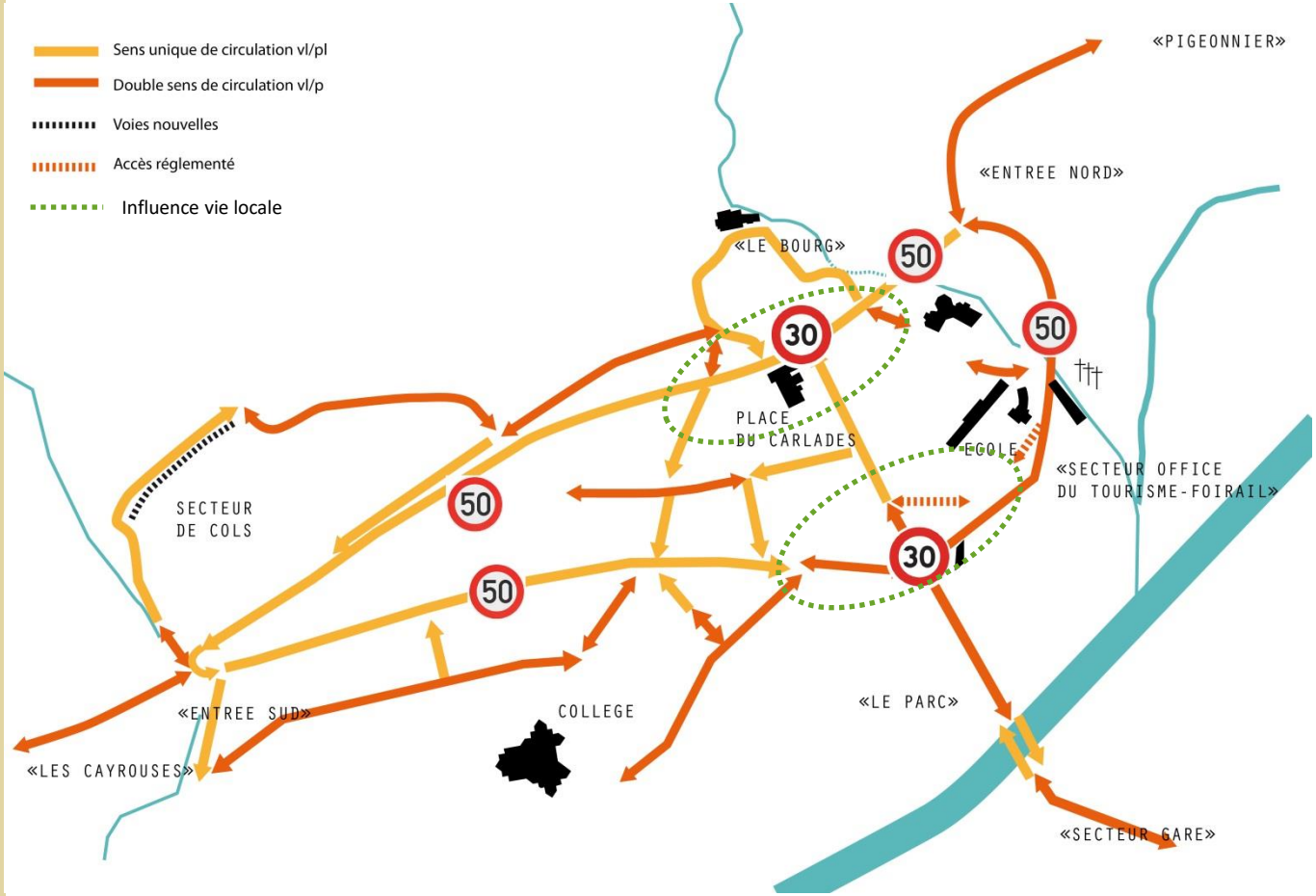

4.2.4 - Plan De Circulation

→ *Propositions – vitesses v2*

-Classer les voies entrantes et sortantes à 30km/h

-Classer le centre bourg à 20km/h

ENJEUX et OBJECTIFS (circulation carrossable) :

- Favoriser les modes actifs
- Inciter à l'arrêt
- Réduire les nuisances
- Améliorer la vie locale globalement

4.2.5 - Plan De Circulation

→ *Propositions – « Schéma cyclable »*

- **Une continuité sur le périmètre de l'étude**
- Une sécurisation accrue à proximité des équipements à enjeux et sur les axes à double sens carrossable
- Un système à mailler et à raccorder à l'échelle du territoire élargi
- Expérimentation et loi LOM 2019

A savoir : loi de 1996 - L228-2 Code de l'environnement : « A l'occasion des réalisation ou rénovations des voies urbaines…doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements… »

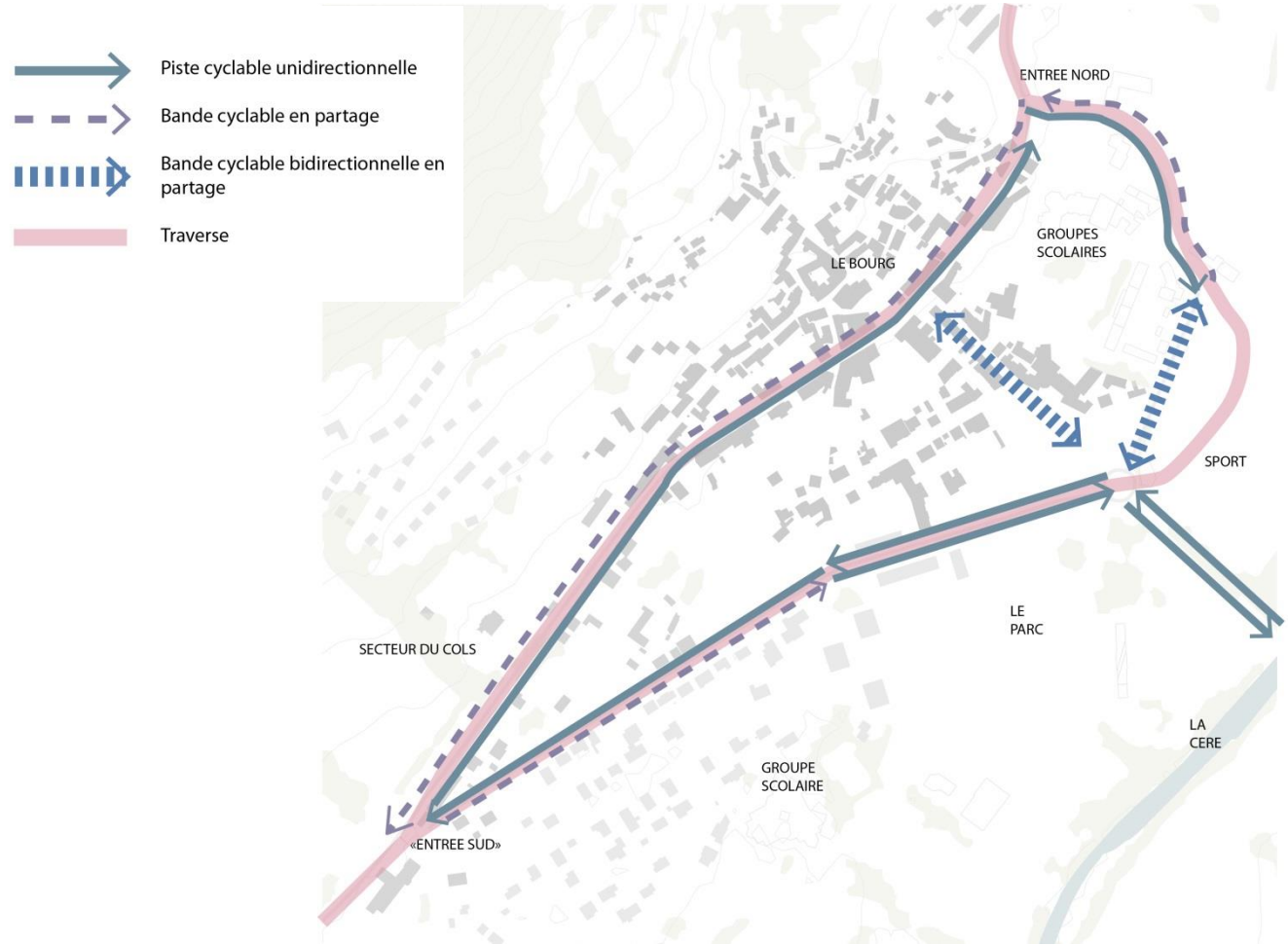

4.3 STATIONNEMENTS

DIAGNOSTIC : (période estivale)

340 places disponibles sur la zone d'intervention du projet

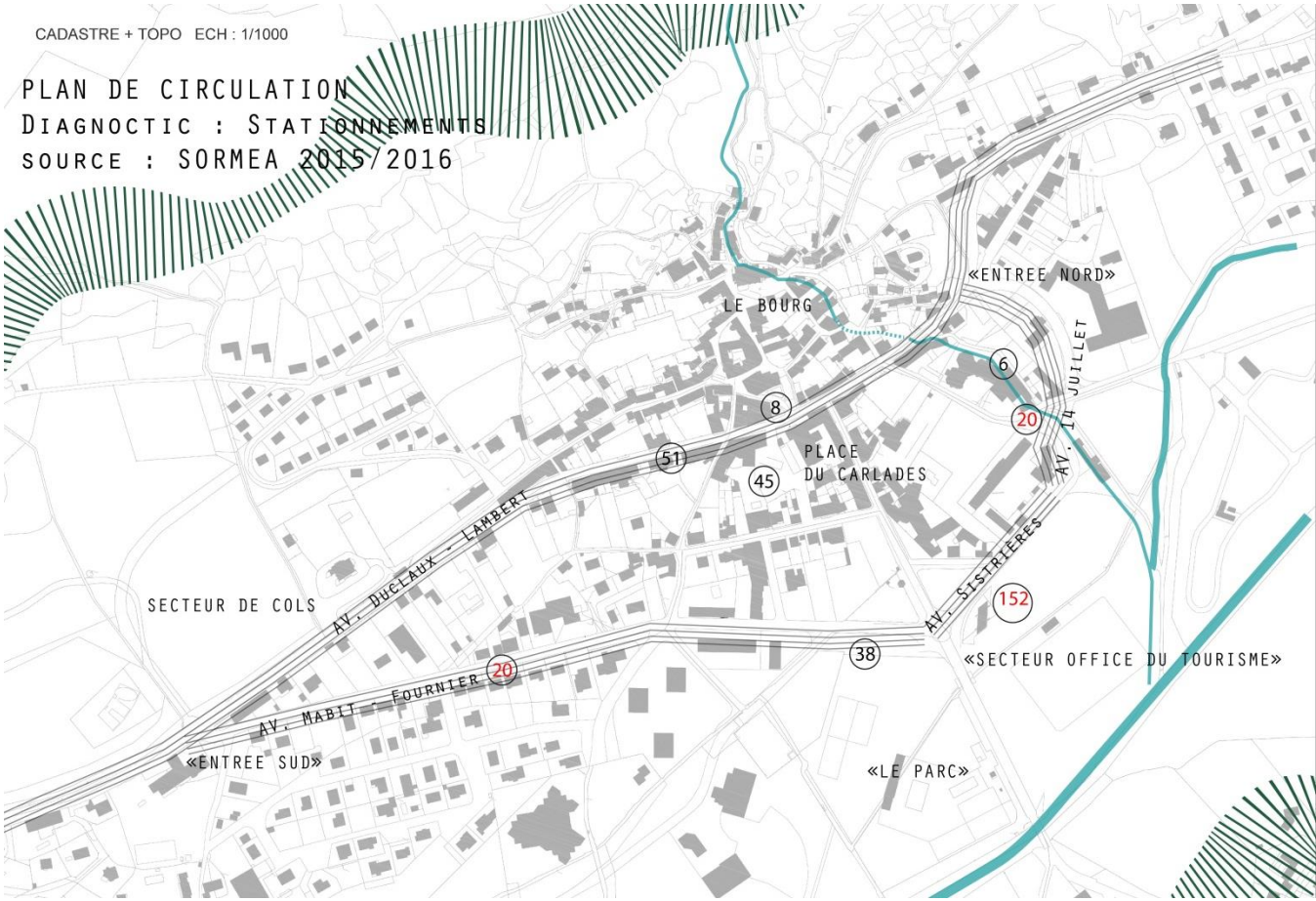

4.3 STATIONNEMENTS

PROJET: 352 places

A savoir :

850 ménages

85% des ménages ont au moins 1 voiture soit 719 véhicules à stationner.

Besoin de 22m² en moyenne pour garer une voiture;

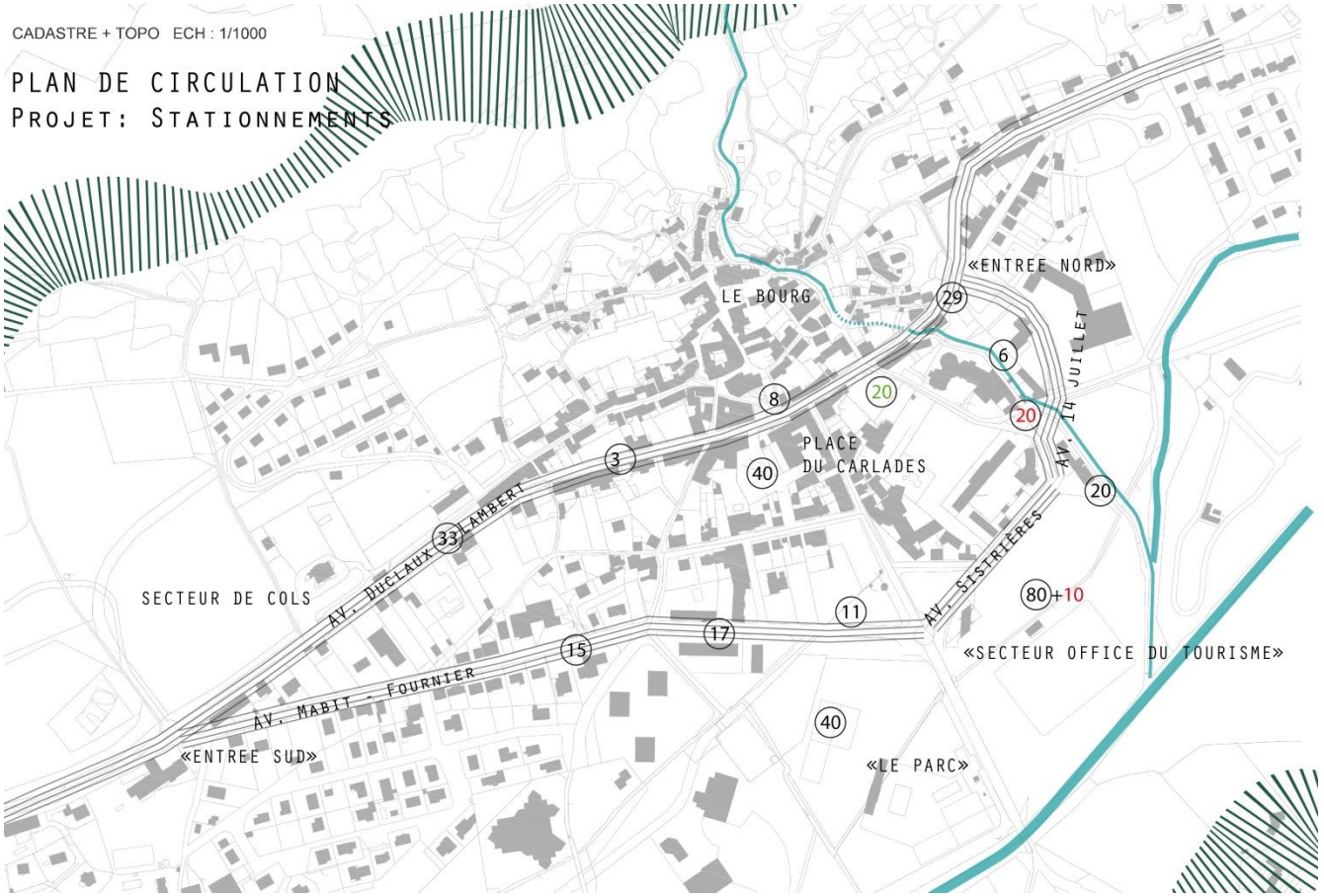

4.3 STATIONNEMENTS

Soit 15820 m²
ou 1,5ha !

A 5000€ la place de stationnement = 3,600 000€

4.3 STATIONNEMENTS

A SAVOIR :

90% des zones de stationnements du projet sont couverts par une marche de 4 minutes.

A/R cela représente 27% des 30min préconisés par l'INPES

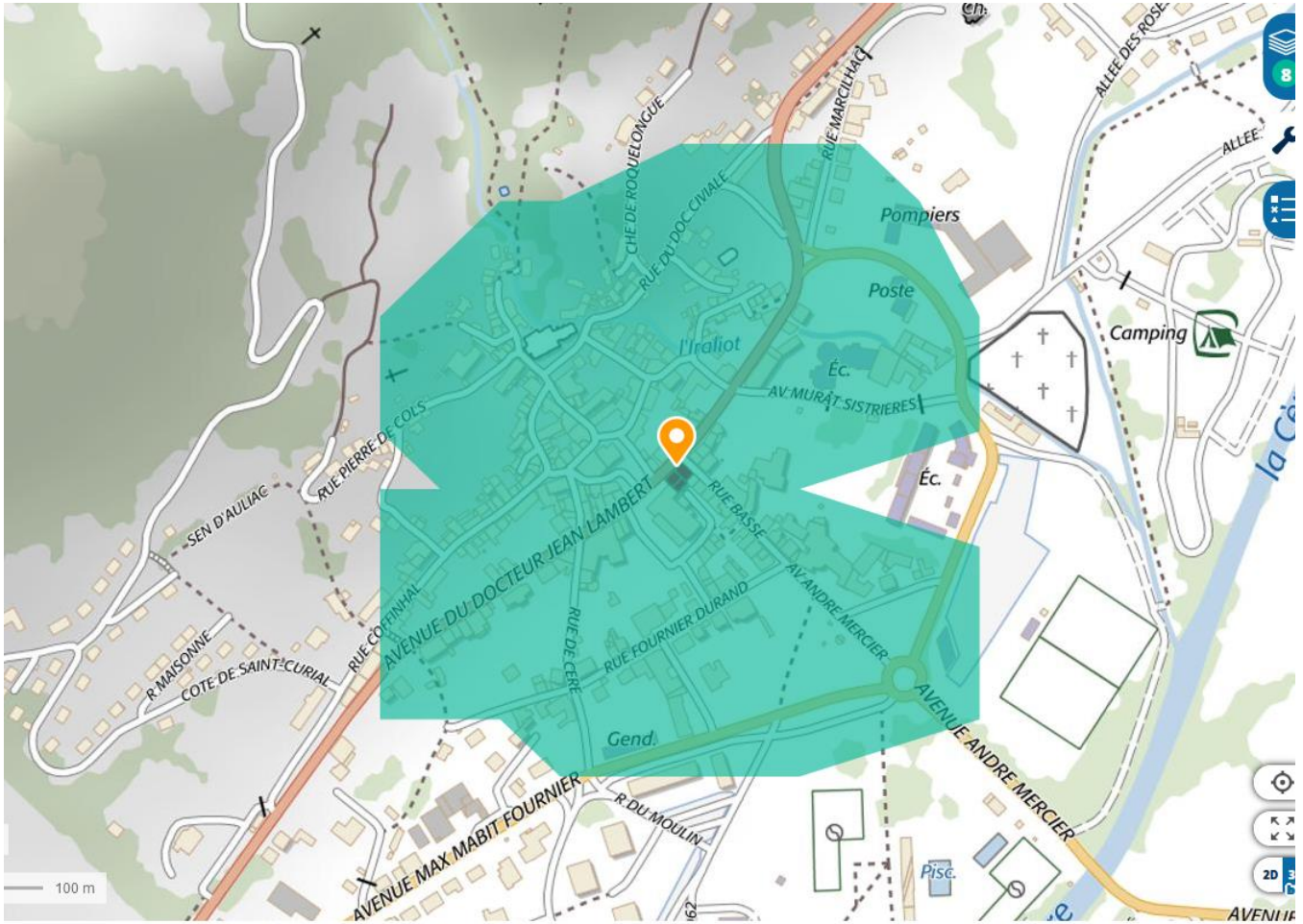

5 – PROJET :

« Stratigraphie » : la continuité et la superposition comme vecteurs de changement.

La *stratigraphie* aux échelles du projet :

PAYSAGE	*Continuité*	La Vallée	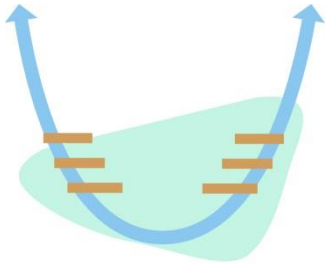
	Superposition	Géologique & étagement végétal	
VILLE	*Continuité*	La Traverse	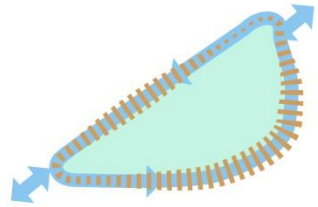
	Superposition	Les séquences urbaines	
ESPACE PUBLIC	*Continuité*	Les mobilités	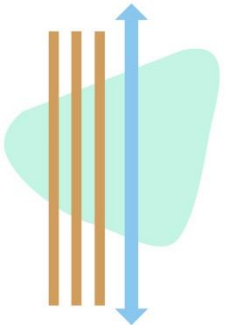
	Superposition	Les usages	

5.1 LES SÉQUENCES

SYNTHESE du PROJET :

- Restructuration et réorganisation de la mobilité
- Amélioration du cadre de vie et d'usage (commercer, habiter…)
- Valorisation du patrimoine architectural (thermalisme…) et paysager (vallée de la Cère, les lointains…)
- Renforcement de l'attractivité touristique (place de l'OT, accueil des nouvelles mobilités, nouvelles orientations…)
- Confortement de l'identité « ville d'eau »
- Environnement - Ecologie

5.1 Le Bourg (av. Dr. Lambert)

DEMAIN :
La place de l'Hôtel de Ville

5.1.1 Le Bourg (av. Dr. Lambert) / Variante : Stationnements intermédiaires

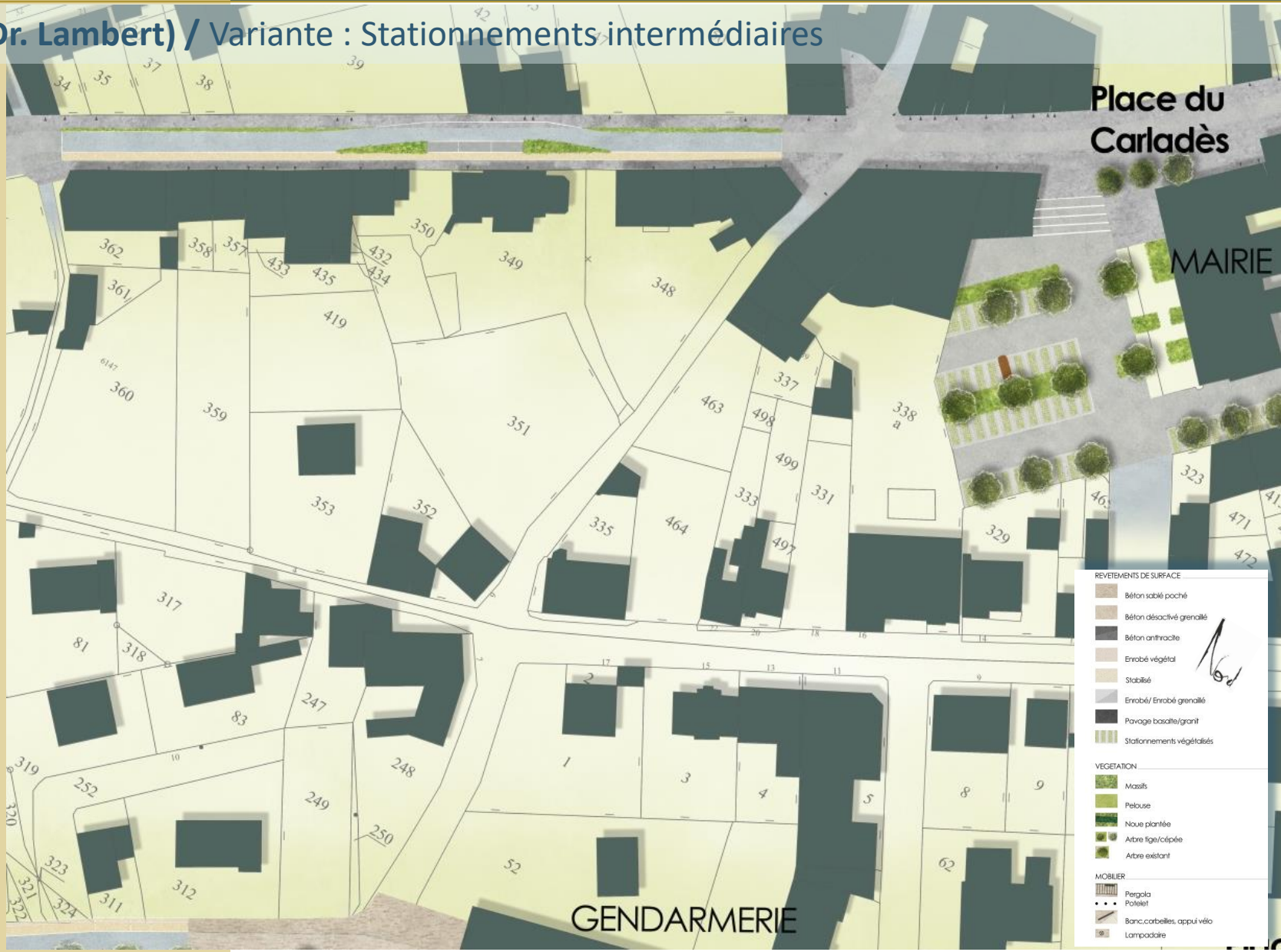

COUPES : Séquences « Bourg et Belles demeures » (av. Lambert / Duclaux)

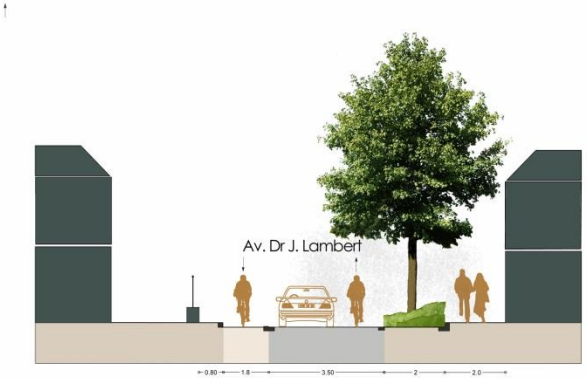

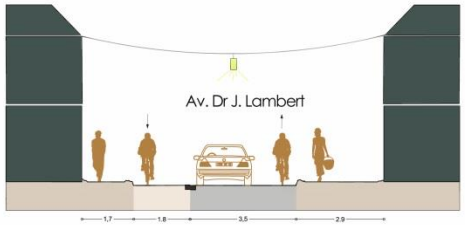

LA TRAVERSE DU BOURG :

- Une ambiance soignée, minérale valorisant le cadre bâti et urbain.
- Un traitement des voiries en séquences pour une circulation apaisée et sécurisée.
- Une ambiance végétale sporadique avec des palettes de plantes chasmophytiques évoluant vers une végétation de *topiaire* sur la partie belle demeure…

5.2 Séquences : « Belles demeures » (av. E. Duclaux) et « Moderne » (av. Mabit-frournier)

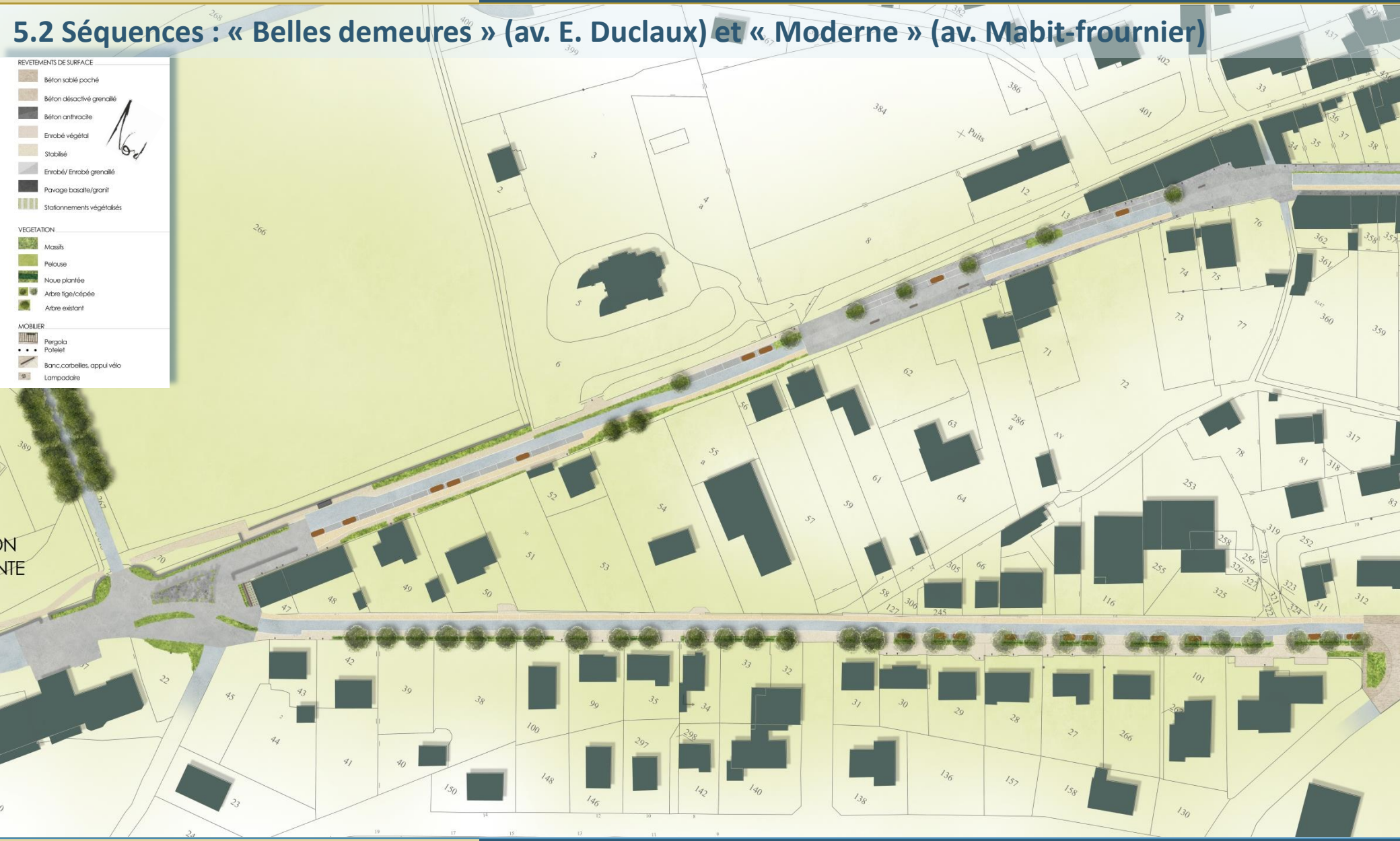

DEMAIN :
L'entrée de Cols

Coupes : Séquence « Moderne »
(Av. Mabit-Fournier)

Coupes : Séquence « Parc » (Av. Mabit-Fournier & Murat-Sistrières)

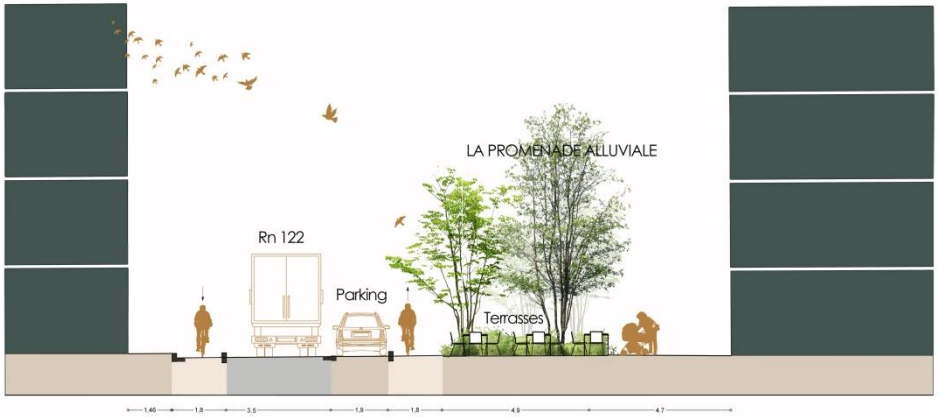

DEMAIN :

La promenade alluviale av. Mabit-Fournier

5.3 Séquences : « Parc » (av. Mabit-Fournier / Murat-Sistrières) & « Equipements » (av. du 14 Juillet)

5.3.1 Séquences : « Parc » (av. Mabit-Fournier / Murat-Sistrières) & « Equipements » (av. du 14 Juillet) Variante : « mini-golf » conservé / Maison des associations + Iraliot

Coupes : Séquence « Parc » (Av.Murat-Sistrières)

REFERENCES :

- ***« Les promenades alluviales » et le domaine de l'eau :***

- Des rives soulignées

- Des sols durs érodés, lavés, décapés

- Des sols « souples » fluant comme des limons…

- Des palettes végétales riches avec des troncs multiples, des feuillages tendres et des bois « blancs »…

REFERENCES :

- *Imagerie d'ambiance de promenades*

La place du 11 Novembre et le domaine de la montagne

- Les usages sont variés voire « libres »
- Vaste partie végétalisée
- Des équipements en faveur de la détente et du « sport » cérébral.
- Une ambiance végétale de haute plaine

DEMAIN :
La place du 11 Novembre / A. Mercier & Promenade alluviale av. Murat-Sistrières

DEMAIN :

« **La montée des eaux** » : *Un évènement à visée culturelle…*

*Développement de thématiques et d'animations autour de **l'eau** (ludiques, pédagogiques, poétiques, artistiques…)*

5.4 – RELIER LE BOURG

5.4.1 Au Nord (av. Vermenouze)

Réduire l'emprise RN pour sécuriser l'accotement et aménager un *sentier*.

NB : intégré au chiffrage global

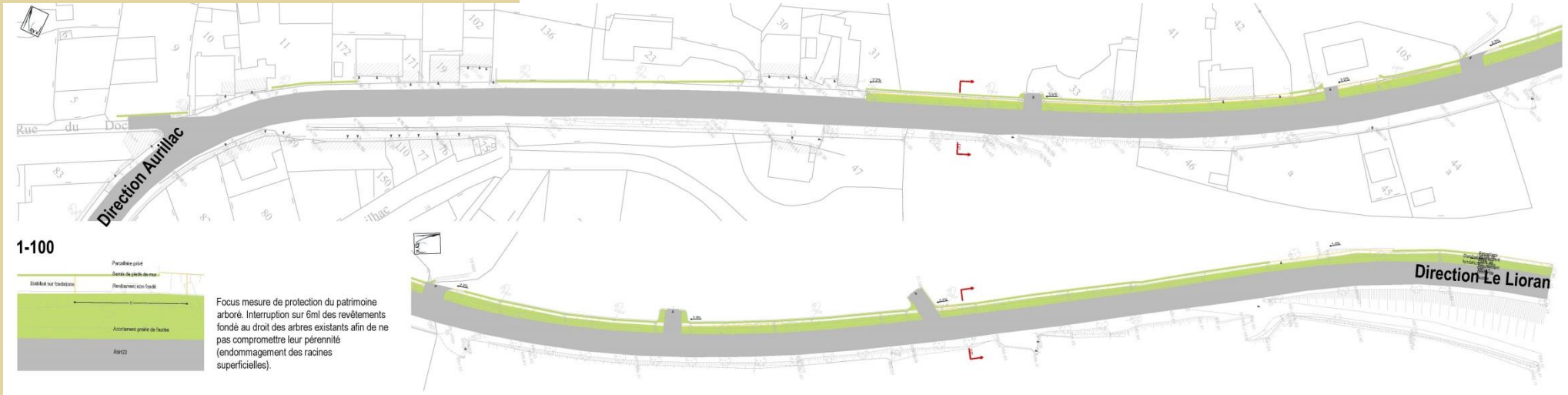

5.4 – RELIER LE BOURG

5.4.2 Au Sud

3 Variantes avec des contraintes foncières, topographiques…:

1 / « Variante haute » Le long de la RN (acquisition foncière et gestion de la topographie)

2 / « Variante intermédiaire » entre la Cère et la RN (topographie contraignante)

3 / « Variante basse » (trajet allongé / continuum voie verte?)

NB : Non chiffré

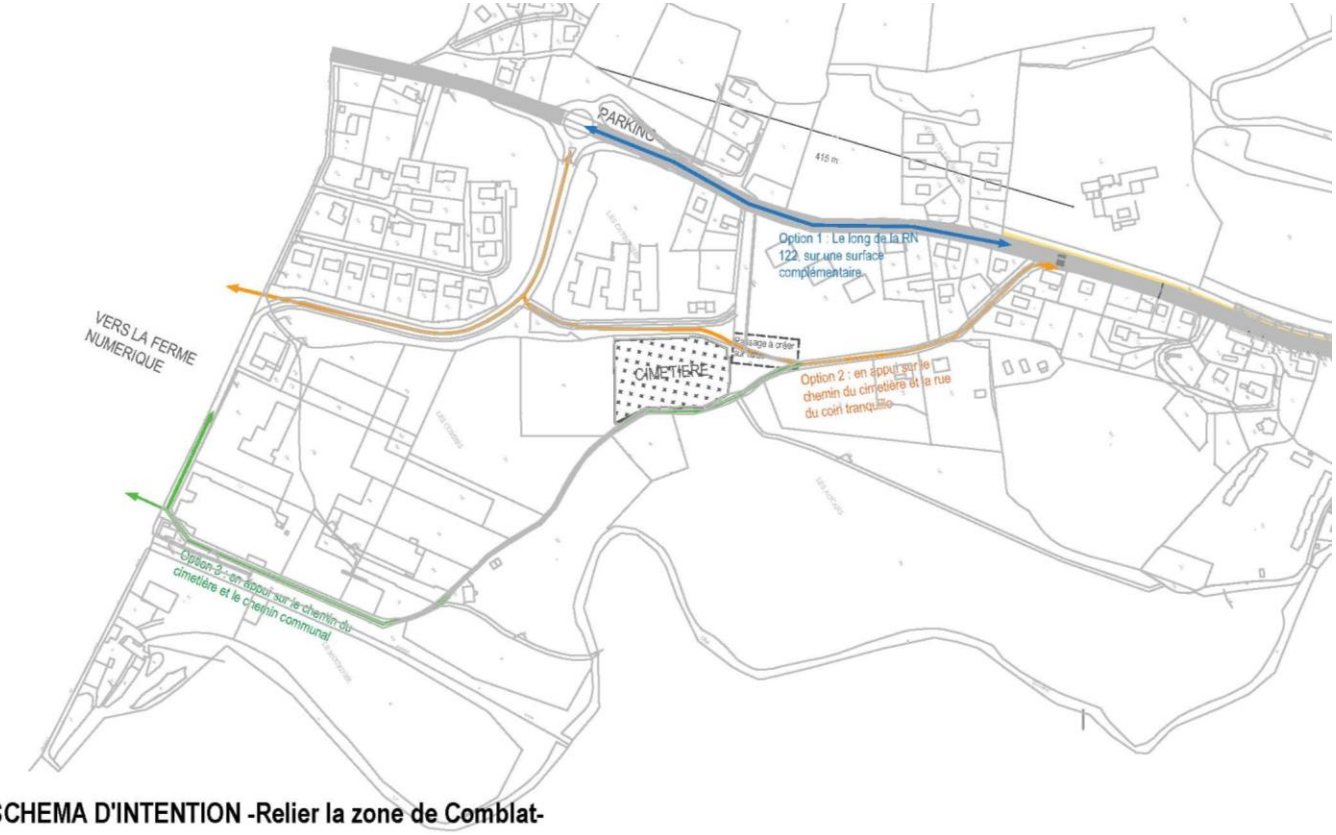

SCHEMA D'INTENTION -Relier la zone de Comblat-

5.4 – RELIER LE BOURG

- **5.4.2 Au Sud** : Variante Haute

- 2 Options *réalistes* :

A : Mutualisation des modes actifs nécessitant des traversées sur la RN (acquisitions foncières simples)

Sentiment de sécurité accru / mise à distance de la vulnérabilité

B : Séparations des sens de circulations (acquisitions foncières « doublées »)

Sentiment de sécurité faible/ mise à niveau avec la RN

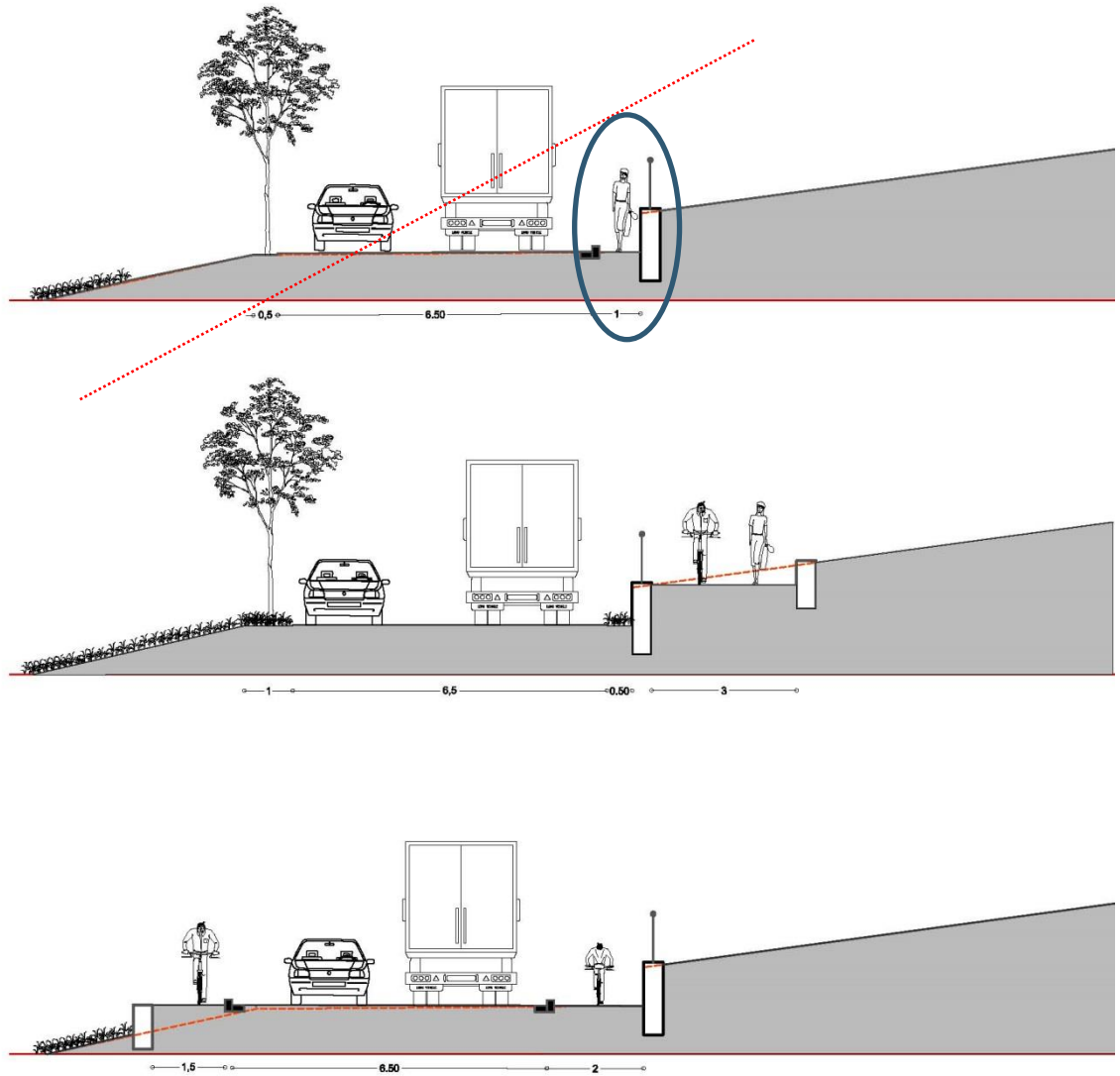

6 - INVESTISSEMENTS

- Prés de 70 000m² réaménagés, y compris le sentier sur l'avenue Vermenouze.
- Un budget global conséquent mais un ratio/m² inférieur à 100€ H.T
- Des incertitudes à lever (foncier, réseaux…)
- Des priorités à courts et moyens termes

Désignation		U1 : Carrefour Nord	U2 : AV. Lambert	U3 : Carrefour sud	U4 : Av. Mabit-Fournier	U5 : Carrefour Mercier / Sistrières	U6 : Place du 11 novembre (OT/Rue basse/Foirail)	U7 : Rue du 14 Juillet	U8 : Place du Carlades	U9 : Parking (entrée) Nord	U10 : Entrée Nord av. Vermenouse	U11 : Place de la Fontaine	TOTAL
Travaux préliminiare		19 420,00 €	144 760,00 €	184 400,00 €	119 120,00 €	47 860,00 €	401 300,00 €	28 920,00 €	63 280,00 €	19 300,00 €	43 750,00 €	17 960,00 €	**1 090 070,00 €**
Chaussé		63 440,00 €	251 370,00 €	207 255,00 €	236 050,00 €	92 015,00 €	454 545,00 €	75 185,00 €	19 135,00 €	37 675,00 €	120 615,00 €	11 495,00 €	**1 568 780,00 €**
Stationnements		800,00 €	14 000,00 €	- €	10 800,00 €	- €	128 900,00 €	- €	156 400,00 €	26 100,00 €	- €	- €	**337 000,00 €**
Bande cyclable		6 500,00 €	29 500,00 €	5 500,00 €	49 000,00 €	- €	8 500,00 €	17 000,00 €	- €	- €	- €	- €	**116 000,00 €**
Tottoirs		25 000,00 €	280 700,00 €	90 900,00 €	153 600,00 €	85 800,00 €	378 900,00 €	46 800,00 €	24 000,00 €	- €	14 700,00 €	61 200,00 €	**1 161 600,00 €**
Maçonneries et ouvrages		6 000,00 €	46 800,00 €	33 000,00 €	38 500,00 €	- €	126 000,00 €	- €	72 500,00 €	- €	13 000,00 €	48 900,00 €	**384 700,00 €**
Aménagements paysagers		6 280,00 €	44 740,00 €	17 480,00 €	80 580,00 €	20 240,00 €	360 160,00 €	9 480,00 €	29 360,00 €	20 480,00 €	15 820,00 €	1 000,00 €	**605 620,00 €**
Réseaux		25 400,00 €	119 040,00 €	45 200,00 €	123 130,00 €	25 080,00 €	400 830,00 €	28 720,00 €	30 840,00 €	14 440,00 €	29 880,00 €	19 400,00 €	**861 960,00 €**
Equipements		35 100,00 €	37 900,00 €	5 000,00 €	112 800,00 €	21 350,00 €	102 200,00 €	37 450,00 €	30 800,00 €	29 600,00 €	18 500,00 €	57 250,00 €	**487 950,00 €**
Total HT Travaux		**187 940,00 €**	**968 810,00 €**	**588 735,00 €**	**923 580,00 €**	**292 345,00 €**	**2 361 335,00 €**	**243 555,00 €**	**426 315,00 €**	**147 595,00 €**	**256 265,00 €**	**217 205,00 €**	**6 613 680,00 €**

7 – PREMIER PRINCIPE DE PHASAGE

- **Phase 0 :**

Démolition / Dépollution de la station essence

- **Phase 1 :**

Etudes de maîtrise d'oeuvre

- **Phase 2 :**

Travaux sur la partie Nord (ancienne RN122) + places connexes (Carlades, Fontaine / Hôtel de Ville)
Circulation à double sens sur l'avenue Max Mabit Fournir et l'avenue Murat Sistrières

- **Phase 3 :**

Aménagement des carrefours Nord et Sud

- **Phase 4 :**

Travaux sur la partie Sud (avenue Max Mabit Fournier et Murat Sistrières) – Création possible d'une chaussée provisoire pour assurer la circulation des usagers venant d'Aurillac

- **Phase 5 :**

Aménagement des abords de l'école et de l'office de tourisme

8 – POUR POURSUIVRE

- Validation, Adaptation & Compléments - Phasage
- Foncier (Av. Mabit-Fournier, Av. E Duclaux…)
- Complément d'études :
  - **Hydraulique (inondation, DLE…)**
  - **Topographique**
  - **Réseaux**
  - Déplacements (sécurité routière, code de la rue…)
  - Réflexion autour de la Cère et de l'Iraliot
  - Faisabilité pour la réhabilitation du Parc
  - Dendrologie (état phytosanitaire des arbres existants)

- M.Oeuvre :
  - Fontainier
  - Conception Lumière
  - Architecture (démolition)
  - Démarche environnementale / gestion
  - VRD
  - Paysage

VIC-sur-CERE

ANNEXE : SYNTHESE DU PROCESSUS DE CONCERTATION

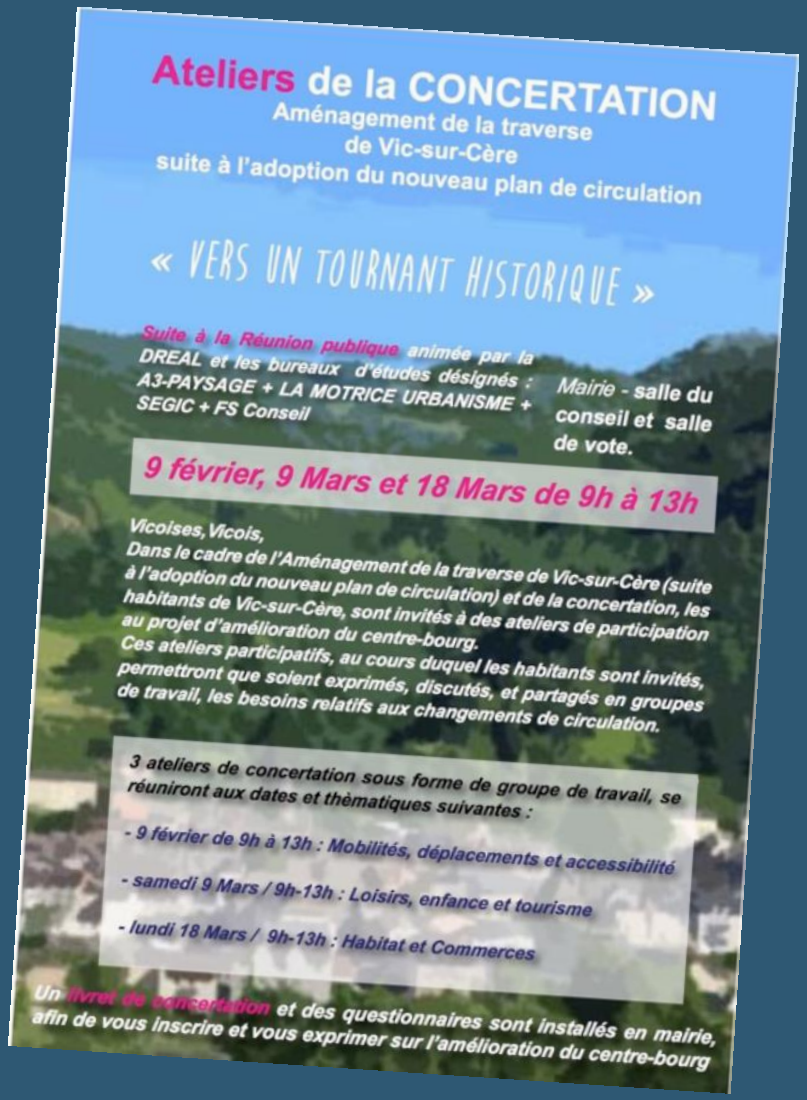

UN

OURNANT HISTORIQUE

1-Le déroulement

Objectif :
Rencontrer un maximum de Vicois et orienter les échanges sur les thématiques concernant plus particulièrement l'étude.

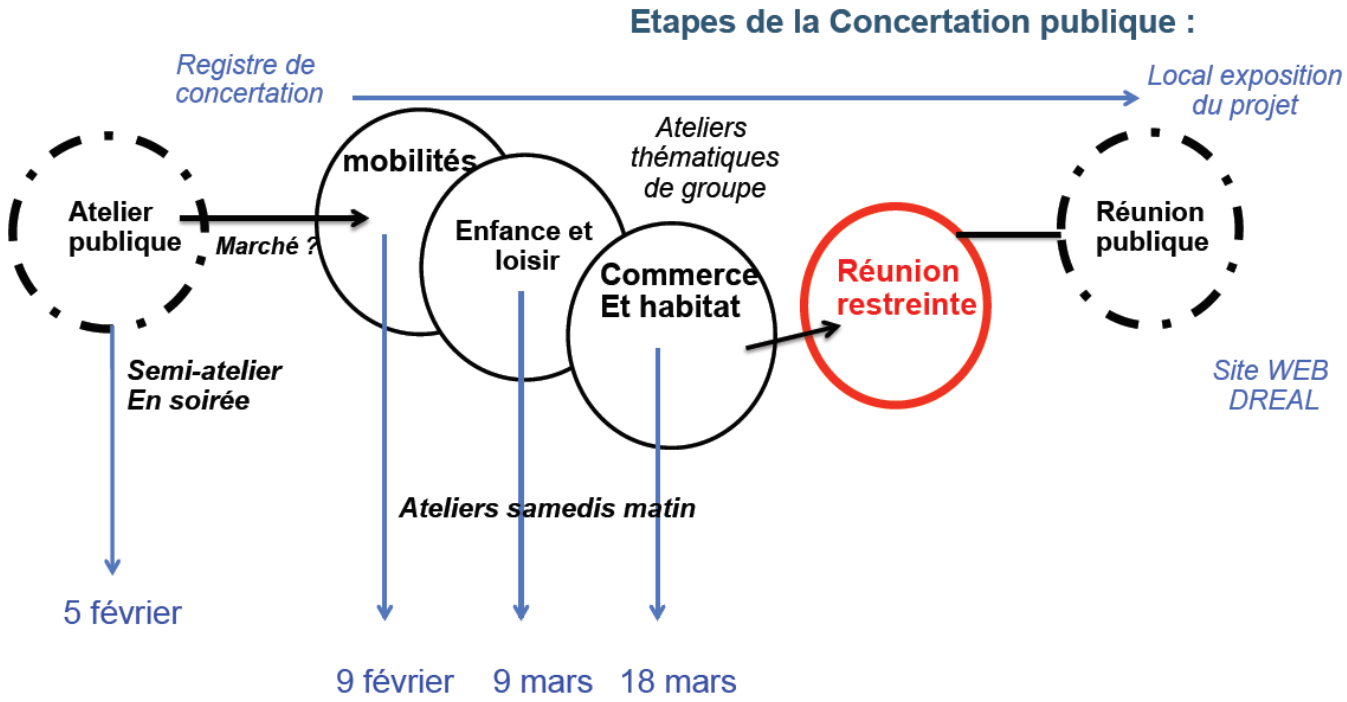

Atelier 1 : REUNION PUBLIQUE du 5 février

Les thématiques abordées :

- Introduction et contexte de l'étude
- *Micro-atelier* - Accessibilité et Mobilité
- *Micro-atelier* - lieux et fréquentations
- *Micro-atelier* – motifs d'affection et de désaffection
- *Micro-atelier* - Evolution de la commune – analyse photographique
- Questionnaires à l'attention des habitant et des entreprises
- *Micro-atelier* - Craintes et attentes face au projet

Atelier 2 : Atelier participatif de concertation du 9 février

Les thématiques abordées :

- Mobilité
- Accessibilité
- Déplacement

Atelier 3 : atelier participatif de concertation du 9 mars

Les thématiques abordées :

- Loisirs
- Enfants
- Tourisme

12 participants

Atelier 4 : atelier participatif de concertation du 18 mars

Les thématiques abordées :

- Commerces
- Habitat

2-Les remarques collectées

Mobilité , accessibilité et déplacement :

Les points récurrents :

-MODES ACTIFS : Sécuriser les déplacements et notamment scolaires piétons (écoliers/collégiens) /Il faut privilégier les déplacements en vélo et à pieds/Créer des pistes cyclables / Améliorer la signalétique (commerces, points d'intérêts…) / proposer un aménagement « volontaire » à l'entrée Nord du Pigeonnier.

-STATIONNEMENTS : Revoir, planifier le stationnement / Créer des parkings en périphérie/Apporter une réflexion générale sur le stationnement avec des propositions par types de stationnements (minutes, permanent...)/Mieux aménager tous les parkings/Arrêter le stationnement standard qui nuit à la disponibilité et donc à l'accès aux commerces (véhicules « ventouses ») /Mise en valeur de la place de la fontaine par une réflexion sur le stationnement (certains demandent la suppression et d'autres de mettre une réglementation),

-ACCESSIBILITE : Insatisfaction sur l'accessibilité de la ville/ Trottoirs à reprendre (trop étroits, discontinus, poteaux électriques à supprimer, à abaisser…) / Déplacements à pieds quotidiens plébiscités (l'entrée Nord!)

-CIRCULATION : Limiter la vitesse des véhicules/Inquiétudes quant au détours potentiels induits par la reconfiguration de la RN / Mettre en place des navettes (centre/parking en périphéries/gare/zone de Comblat)

-**Les occurrences à souligner :**

- STATIONNEMENTS : Créer des parkings pour supprimer le stationnement le long de la RN/Envisager du stationnement-minute/ du stationnement supplémentaire pour l'été/Supprimer le stationnement alterné et créer du stationnement minute,

MODES ACTIFS : Mettre en place des range-vélos spécifiques/ Abaisser les trottoirs /Créer des pistes cyclables jusqu'à Polminhac (voies vertes potentielles associables à la plaine de jeux) /Permettre différents accès piétons entre le centre-bourg et l'EHPAD / Sécuriser : il serait bien d'arriver en vie jusqu'au marché, aux commerces,

- CIRCULATION : Difficile de faire visiter la ville ou le vieux bourg sans entrer en conflit avec les véhicules / Mettre en place de panneaux électroniques indicatifs de la vitesse,

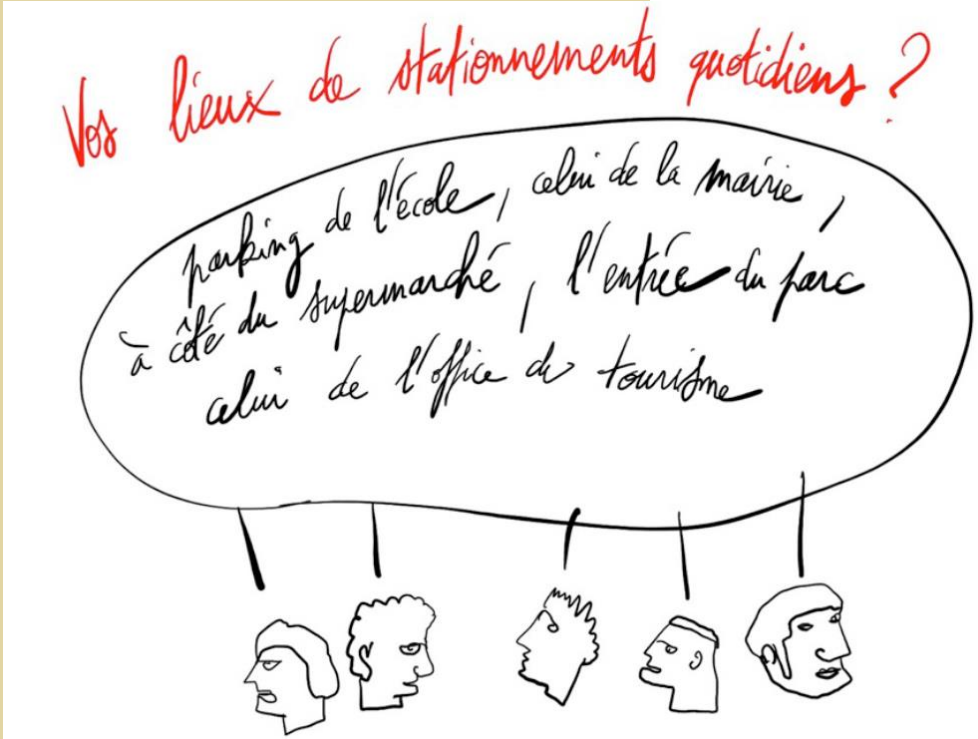

Craintes et attentes :

Les points qui reviennent :

CIRCULATION : Du calme et de la fluidité /Inquiétudes concernant des détours à effectuer (pour rentrer chez soi, depuis la maison de santé…)/Crainte que le sens unique ne fasse qu'accentuer la vitesse en centre-ville/Souhait d'une sécurité accrue/ Souhait d'une vitesse réduite / Souhait d'une RN moins bruyante,
COMMERCE : Crainte que le projet ne freine la fréquentation de Vic-sur-Cère,
MODES ACTIFS : Demande de plus de sécurité / Demande de pistes cyclables
ACCESSIBILITE : Demandes récurrentes d'améliorations! /Souhait de pouvoir se déplacer sur tous les trottoirs avec une poussette/à deux de front/avec un caddie
AUTRES : Souhait de mise en valeur de la place de la fontaine/Crainte de dépenser beaucoup d'argent pour pas grand-chose si le projet de déviation est réalisé/Soucis de réseaux (reflux, émergences…)

-Les points particuliers à souligner :

CIRCULATION : Crainte que Vic-sur-Cère ne devienne la bête noire de la RN 122 si la traversée est trop sécurisée/ Souhait d'un sens de circulation unique sur le centre ancien
MODES ACTIFS : Souhait de rendre la rue Basse piétonne ou semi-piétonne/Demande de création d'un pédibus pour le ramassage scolaire
HABITAT ET CADRE DE VIE: Crainte d'être oublié pour les résidents entre le Family Hôtel et le rond-point de la zone de Comblat/Demande de valoriser le vieux Vic
STATIONNEMENT : Souhait de retrouver une police municipale pour réglementer le stationnement/ Demande de stationnement pour se rendre au marché
AUTRES : Interrogation sur la possibilité de mener un chantier pilote, innovant

Loisirs/enfants et tourisme :

Les points récurrents:

LOISIRS : Fierté quant au parc, mais de nombreuses demandes d'amélioration qui reviennent / Le stade, autour de la piscine et les aires de jeux, les espaces à côté du camping sont des lieux attractifs pour les jeunes / Des équipements de jeux de loisirs sont vieillissants / trop peu d'ombre dans la parc / Il manque d'arbres pour pique-niquer/remplacer la fontaine de la place du Carladès par un arbre / Aire de jeux insuffisamment sécurisée par rapport à la route et ne répondant pas aux besoin des adolescents/ Borne Wi-Fi non abritée (pluie et soleil), non protégée de la route / Il n'y a rien pour s'abriter sur le parc quand il y'a un orage/Revoir la signalétique pour les touristes / Si le marché reste en haut il doit être amélioré / Maintenir le marché en haut / Déplacer le marché en bas

MODES ACTIFS : Pratique existante, avec un renforcement souhaité en parallèle d'efforts de sécurisation /Les jeunes qui habitent le centre ancien se déplacent souvent à pied pour leurs trajets école-maison ou pendant le week-end,

Une occurrence à souligner :

LOISIRS : Vic est une ville morte le vendredi !

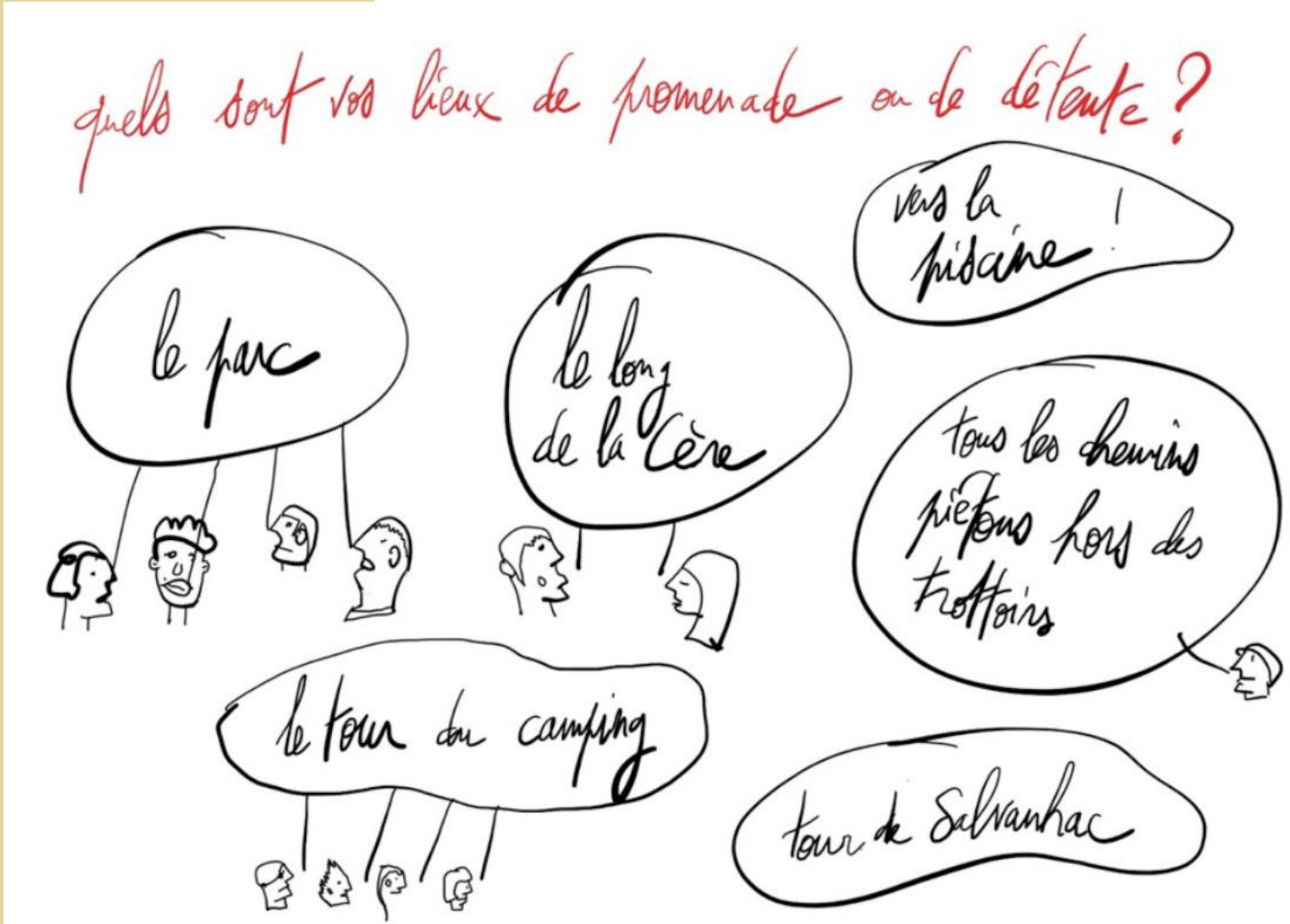
quels sont vos lieux de promenade ou de détente ?
le parc
le long de la Cère
vers la piscine !
tous les chemins pietons hors des trottoirs
le tour du camping
tour de Salvanhac

Commerce et habitat:

Les points récurrents :

HABITAT : Du charme mais de nombreux points négatifs! / la moitié des personnes interrogées ne seraient pas prêtes à habiter en centre-bourg. Les raisons avancées sont tous d'abord le manque de stationnement, puis le manque de jardin, et l'état des logements / Les personnes présentent à l'atelier estiment à plus 50 % la vacance sur les logements de la rue principale / Embellissement du centre-bourg / Le vieux Vic est apprécié pour sa beauté,

COMMERCES : Remettre en question le positionnement pour retrouver un dynamisme / Sur les gérants d'entreprises la moitié rencontrent des problèmes de livraisons (trafic dangereux et jours de marché), tandis que l'autre moitié déclarent ne pas être concernés / Les commerçants doivent proposer de nouveaux produits, l'offre est trop classique / Les commerçants doivent s'organiser pour travailler sur une adaptation des produits à l'image du territoire de Vic, et notamment lors des périodes touristiques / Dates et lieux du marché ne font pas l'unanimité,

Les occurrences à souligner :

-Déplacer la veille fontaine ou changer l'aménagement de la place
-La vente de produits locaux par l'Office du Tourisme est vécue comme une concurrence potentielle
-Les dates du marché sont à repenser éventuellement sur l'alternance entre la place du Carladès et le bas de la ville

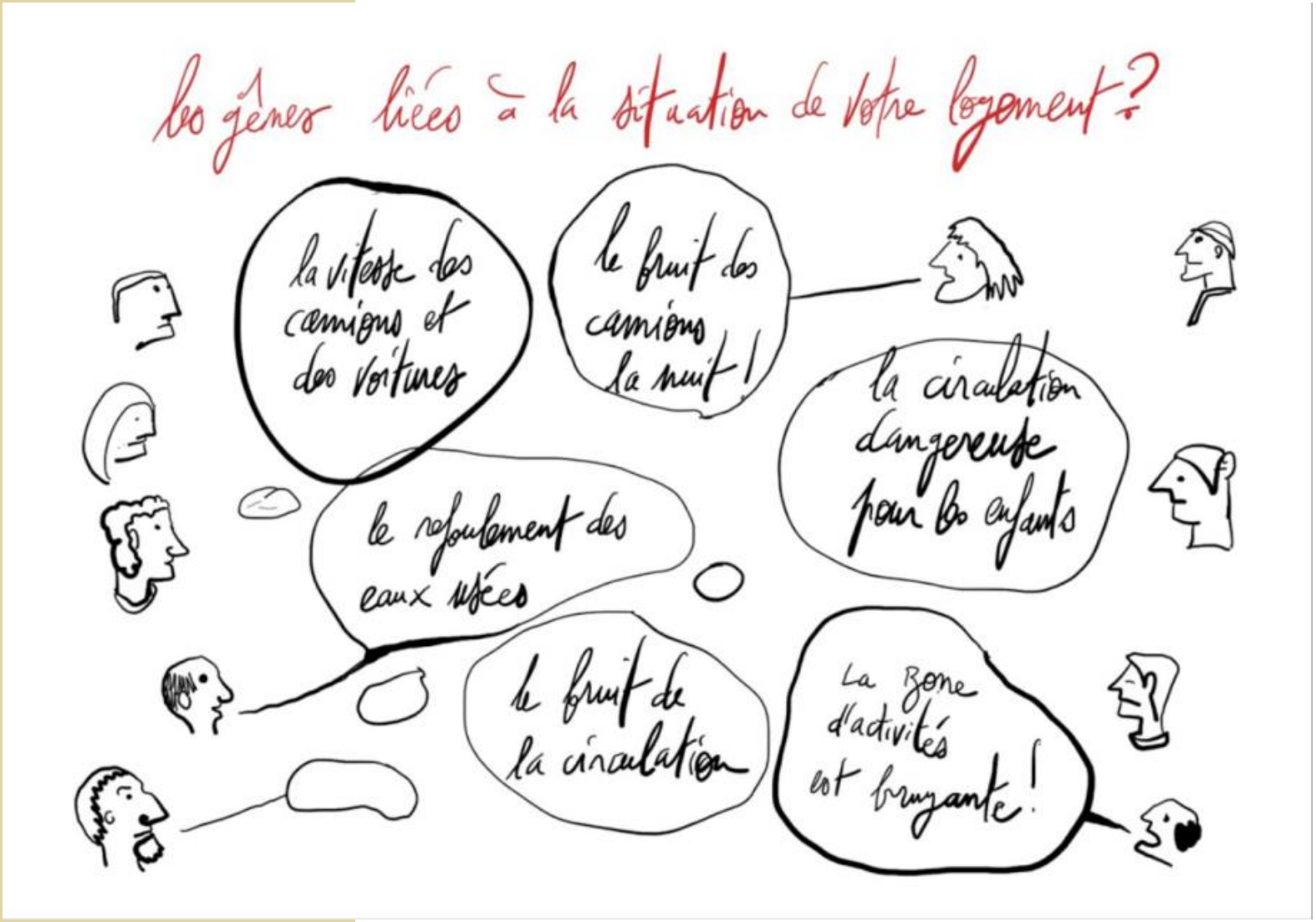
Les gênes liées à la situation de votre logement?
la vitesse des camions et des voitures
le bruit des camions la nuit!
la circulation dangereuse pour les enfants
le refoulement des eaux usées
le bruit de la circulation
La Zone d'activités est bruyante!